

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION C.L.A.R.A. : LA GREFFE D'UTERUS N'EST PAS UNE « ALTERNATIVE A LA GPA » MAIS UN MODE COMPLEMENTAIRE DE PROCREATION ASSISTEE

L'Association C.L.A.R.A (qui regroupe 2500 couples et leurs 1500 enfants nés pas GPA) est très heureuse de la Première Naissance en France à la suite d'une greffe d'utérus à l'Hôpital Foch. Nous saluons La prouesse technique et médicale de l'équipe pluridisciplinaire, qui constitue assurément un grand progrès et un bel espoir pour les femmes atteintes du Syndrome MRKH. Nous nous réjouissons pour Deborah et sa famille, et nous les félicitons pour leur courage dans ce parcours pionnier très difficile.

L'association C.L.A.R.A. fait remarquer cependant que, contrairement à ce qui a été dit dans certains media, **la greffe d'utérus n'est en aucun cas « une alternative à la GPA »**, mais un autre mode de procréation assistée, aujourd'hui à peine dans les balbutiements (une quarantaine de naissances dans le monde, soit environ moins d'une naissance pour mille personnes engagées dans le processus). Ainsi, il ne faudrait pas que les décideurs politiques prétextent de l'existence de ce mode de procréation pour renvoyer aux calendes grecques le débat sur la légalisation de la GPA en France, que notre association appelle de ses vœux depuis sa création en 2007.

De plus, l'Association s'interroge sur les conditions qui ont présidé à ce qu'il faut bien appeler une « expérience » et notamment les questions éthiques soulevées. Ainsi que le coût exorbitant de la procédure médicale (équipe de 30 médecins mobilisés pendant près de 24h00 et deux années de préparation et de suivi) mais aussi psychologique : la sélection d'une seule personne parmi une centaine de volontaires a infligé des souffrances après avoir provoqué d'immenses espoirs déçus pour les femmes atteintes du Syndrome MRKH qui n'ont pas été sélectionnées, après des batteries de questionnaires et de tests médicaux. Elles ont été et laissées sur le bord du chemin, sans aucune alternative, sans ménagement et souvent sans explications.

Les questions qui se posent également sont notamment de nature psychologique : est-ce qu'une mère qui fait un tel don d'organe à sa fille atteinte du Syndrome MRKH (sans utérus) ne cherche pas à compenser le sentiment de culpabilité que les mères ont coutume d'exprimer en apprenant le Syndrome de leur fille ? Quels sont les risques à long terme ? Il n'existe « aucun recul » médical ou psychologique sur ces expériences qui ont débuté il y a à peine une dizaine d'années. L'association fait remarquer que les mêmes qui s'indignaient du « manque de recul » en matière de GPA (alors que l'on a 40 ans de pratique dans le monde et aucun problème notable ni aucune conséquence majeure sur les protagonistes de cette aventure humaine) s'extasient d'une « expérience » qui a été faite sans aucun débat éthique préalable et sans tenir compte des conséquences chez les femmes pour lesquelles la grossesse n'a pas marché (fausse couches, conséquences de l'immunothérapie, etc.).

Il faudra sans doute encore des dizaines d'années pour que la greffe d'utérus soit accessible à un plus grand nombre de femmes, et par ailleurs nous notons que cette technique n'apporte pas de solution à l'infertilité de toutes les femmes candidates à la GPA, notamment celles à qui l'on a ôté l'utérus à cause d'un cancer ou d'un grave problème à la délivrance. Ou encore celles dont l'état de santé est incompatible avec une grossesse.

Nous appelons donc à la prudence dans les déclarations sur cette expérimentation pour éviter de susciter de faux espoirs. Nous souhaitons aussi que soit mis en place un vrai débat sur cette question et un suivi psychologique approfondi ainsi que des analyses bénéfices/risques non seulement pour les protagonistes (donneuse, receveuse, enfant), mais aussi pour toutes les candidates qui sont exclues de la procédure au cours des différentes étapes de sélection.

Nous rappelons la nécessité de légaliser un GPA éthique en France, dans les conditions que nous avons toujours proposées, telles que celles figurant dans le projet de loi du Sénat dès janvier 2010, et qui serait accessible à tous les couples. Elle constituerait une solution efficace notamment pour toutes les personnes pour qui la greffe d'utérus n'est pas possible.

Association C.L.A.R.A :

[www.http//claradoc.gpa.free.fr](http://claradoc.gpa.free.fr)